

Communiqué de presse

Risques sanitaires et politiques publiques :

De la nécessité de prévenir les risques sanitaires par des décisions publiques intégrant les données de la science

Lettre des membres du COVARS, Jeudi 27 Juin 2024

Instance scientifique indépendante, le COVARS a pour mission d'anticiper et prévenir des risques sanitaires. Ses membres ont souhaité prendre la parole dans une lettre adressée au grand public pour alerter des conséquences sanitaires de certaines intentions politiques exprimées en vue des élections législatives à venir.

“

Nous avons souhaité rappeler des recommandations basées sur la science, pour instruire les politiques publiques et prévenir des risques sanitaires. Ces recommandations - qui vont à l'encontre de certaines intentions politiques annoncées - ne sont pas nouvelles. Le COVARS les a déjà énoncées, à plusieurs occasions, dans ses précédents avis.

Brigitte Autran, présidente du COVARS, immunologiste

Les membres du COVARS rappellent que la politique sanitaire et environnementale doit reposer sur des bases médico-scientifiques rigoureuses et vérifiées. Le mépris des données scientifiques pour guider la prévention et l'anticipation des risques sanitaires peut avoir des répercussions délétères. La recherche est cruciale pour étayer nos connaissances sur les moyens efficaces de préparation, et pour trouver des moyens de contrôle et de lutte innovants contre ces risques sanitaires. Ces recherches doivent être soutenues financièrement autant en temps de crise qu'en inter-crise et les fruits de ces recherches doivent servir à tous. L'éducation de tous, y compris des décideurs, à la rigueur et à la compréhension de la démarche scientifique est un élément clé de l'anticipation des risques sanitaires et de l'acceptabilité par les populations des mesures de contrôle de ces risques.

Comprendre ces risques, c'est aussi entrevoir leurs dimensions internationales qui dépassent bien nos frontières. La France n'est pas et ne peut agir seule face aux risques sanitaires émergents. La veille, l'anticipation et la préparation aux risques sanitaires doivent se concevoir avec le soutien de l'Europe et des organisations internationales qui aident à définir des critères communs d'alerte et de protection. Il est indispensable de rester ouverts aux collaborations internationales et au libre-échange des étudiants, des chercheurs et des connaissances, et de travailler avec des acteurs globaux pour établir des accords

internationaux avec des programmes équitables et solidaires de préparation aux pandémies. Renfermée, la France compromettrait sa capacité de réponse face à ces risques émergents.

De même, les membres du COVARS rappellent que l'anticipation et la prévention des risques sanitaires ne peuvent plus être envisagées sous le seul prisme des agents pathogènes ou de l'humain. En cette période de bascule systémique (climatique, écologique, énergétique, démographique et géopolitique), le lien étroit, incontestable, entre menaces infectieuses et environnementales ne peut plus être occulté et incite à inclure la lutte contre les pollutions et la protection de l'environnement, dans une vision inclusive globale d'"Une seule Santé" sous toutes ses dimensions. Il n'est plus acceptable pour les dirigeants politiques de nier ou ignorer les conséquences du réchauffement climatique, de la perte de biodiversité, et de la pollution sur la santé humaine, des animaux et des écosystèmes qui ne peuvent être bradés pour des bénéfices à court terme. Au contraire, la réalité des effets de ces dérèglements environnementaux sur notre système de santé doit être reconnue et impose une vision politique à long terme, basée sur les faits scientifiques, capable d'arbitrer entre justice sociale, rendement économique et prévention de risques sanitaires majeurs, y compris ceux en lien avec la santé mentale.

Dans ce cadre inclusif, les membres du COVARS rappellent aussi que l'accès aux soins pour tous, y compris les étrangers, est un enjeu crucial de santé publique et de protection contre les risques sanitaires. Sa remise en cause pourrait entraîner un défaut de suivi médical impactant gravement, non seulement la santé de ces personnes étrangères malades mais également la collectivité, notamment du fait des risques de transmission d'infections. Les membres du COVARS rappellent que le dispositif de l'Aide médicale de l'Etat (AME), est un outil efficace de protection et de santé publique. Sa restriction éventuelle mettrait en péril la santé individuelle et collective, et aurait des conséquences paradoxales en alourdissant *in fine* la charge sanitaire globale de notre pays et de notre système de santé.

Pour notre bien à tous, les membres du COVARS appellent à soutenir les intentions de politiques publiques qui contribuent à protéger la santé des populations et de l'environnement.

Informations

Contact :

Mia Rozenbaum, chargée de communication du COVARS :

06 21 72 10 87 - mia.rozenbaum@gmail.com

Risques sanitaires et politiques publiques
De la nécessité de prévenir les risques sanitaires
par des décisions publiques intégrant les données de la science

**Lettre des membres du Comité de Veille et d'Anticipation des
Risques Sanitaires**

Le 27 juin 2024

Le contexte actuel amène les membres du COVARS, comité scientifique et indépendant ayant pour mission d'émettre des avis argumentés sur la prévention des crises sanitaires et leurs conséquences sur la population, à rappeler que :

- **Les politiques sanitaires et environnementales doivent être gouvernées sur des bases médicales et scientifiques respectant les principes fondamentaux d'intégrité et d'éthique.**
- **Le maintien de l'accès aux soins pour tous est un enjeu crucial de santé publique et de protection de la société contre les risques sanitaires.**

Comme l'a souligné le COVARS dans sa Note du 30 Janvier 2024, certaines exclusions du système de soin sont non seulement néfastes pour les populations exclues mais peuvent également se révéler coûteuses et désorganisatrices pour le système de santé français. Celui-ci est organisé pour répondre aux besoins de santé publique en recherchant un accès égal aux soins pour tous. L'Aide médicale de l'État permet aux étrangers en situation irrégulière résidant sur le territoire français depuis plus de 3 mois de bénéficier de soins dans la limite des tarifs de la sécurité sociale et sous condition de ressources. Ce dispositif doit être renouvelé tous les ans ; 415 000 personnes en ont bénéficié en 2022 pour un budget de moins de 0,5% des dépenses totales de santé¹. La réduction drastique du périmètre de l'AME, voire sa suppression, pourrait paradoxalement accentuer les difficultés du système de santé français : des retards de l'accès au diagnostic et aux traitements, notamment de maladies transmissibles, pourraient amener à transférer des pathologies normalement traitées à moindre coût en médecine de ville, vers une prise en charge hospitalière, plus coûteuse, et surcharger inutilement les hôpitaux publics déjà en grande difficulté.

- **Les risques sanitaires n'ont pas de frontières.**

¹ Assemblée Nationale, Rapport d'information de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur l'évaluation du coût des soins dispensés aux étrangers en situation irrégulière, 17 mai 2023

Les émergences de maladies, infectieuses ou non, seront de plus en plus fréquentes dans les prochaines années en raison des évolutions climatiques, environnementales et sociétales et auront d'importants impacts sanitaires, sociologiques, économiques et environnementaux. La France, incluant ses territoires ultramarins, ne sera pas épargnée par ces risques sanitaires. Elle a cependant les moyens de s'y préparer et d'y faire face en maintenant notamment ses collaborations européennes et internationales, en particulier avec les pays d'où peuvent émerger ces nouveaux risques et où sont menées des recherches sur ces risques. Cette dimension internationale est essentielle pour définir des critères communs d'alerte et de protection des populations et des environnements, ainsi que pour financer des stratégies innovantes d'anticipation, de veille et de contrôle des risques sanitaires. A titre d'exemple, l'Union Européenne a permis à tous les Français un accès rapide et à un moindre coût à des vaccins efficaces contre la Covid-19 qui ont permis d'éviter près de 1,4 millions de morts en Europe selon l'OMS². De telles collaborations doivent être poursuivies pour que la France co-développe et bénéficie des accords de programmes internationaux équitables et solidaires de préparation aux pandémies.

▪ **Une vision « Une seule Santé » des risques sanitaires incluant la lutte contre les pollutions et la protection de l'environnement est essentielle.**

Comme l'a rappelé le COVARS dans son Avis sur les risques prochains de situations sanitaires exceptionnelles majeures, la plupart des émergences infectieuses sont d'origine zoonotique et étroitement liées au changement climatique et aux facteurs environnementaux au sens large, voire favorisés par ceux-ci³. Ainsi la pollution atmosphérique, les agents chimiques contaminant les sols, les eaux et les aliments, induisent des risques sanitaires majeurs tels que cancers, maladies cardiovasculaires, métaboliques, endocriniennes, neurodégénératives et altération de la santé mentale. En favorisant la survenue de ces maladies chroniques, ces pollutions accroissent la gravité des maladies infectieuses, augmentant ainsi les fardeaux pesant sur notre système de santé. Il est essentiel de reconnaître la réalité du réchauffement climatique et de la chute de la biodiversité dont les données reposent sur des consensus scientifiques extrêmement solides rapportés par des instances nationales, européennes et internationales⁴. La protection sanitaire des populations et des animaux, la préservation de notre environnement et de la biodiversité contre certains phytosanitaires reconnus comme dangereux pour la santé, sont des enjeux majeurs qui ne peuvent être bradés pour des bénéfices à très court terme, mais nécessitent au contraire une vision politique à long terme, basée sur des faits scientifiques validés. Il est important, face à certaines évolutions indispensables, de faire comprendre aux populations le devoir de l'État de rendre des arbitrages parfois difficiles entre justice sociale, rendement économique et prévention de risques sanitaires majeurs.

² Estimated number of lives directly saved by COVID-19 vaccination programs in the WHO European Region, December 2020 to March 2023. Cold Spring Harbor Laboratory. <https://doi.org/10.1101/2024.01.12.24301206>

<https://www.who.int/europe/fr/news/item/16-01-2024-covid-19-vaccinations-have-saved-more-than-1.4-million-lives-in-the-who-european-region--a-new-study-finds>

³ Avis du COVARS du 9 avril 2024 sur l'Évaluation des Risques de Situations Sanitaires Exceptionnelles majeures pour la santé humaine en France au cours des années 2025-2030, accessible ici: <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/avis-du-covars-sur-l-evaluation-des-risques-de-situations-sanitaires-exceptionnelles-majeures-pour-95700>

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_covars-riquessituations_sanitaires_exceptionnelles.pdf

⁴ HCC (2024) Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste ; Santé Publique France (2023):

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/documents/bulletin-national/canicule-et-sante-exces-de-mortalite.-point-au-4-octobre-2023> ; European Environment Agency (2023), ETC HE report 2023/7:

<https://www.eionet.europa.eu/etcs/etc-he/products/etc-he-products/etc-he-reports/etc-he-report-2023-7-health-risk-assessment-of-air-pollution-assessing-the-environmental-burden-of-disease-in-europe-in-2021> ; IPBES, 2020. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4147317> ; GIEC

(Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) 28 février 2022, sixième rapport, « Impacts, adaptation et vulnérabilité »

- **La recherche est nécessaire à la préparation et à la lutte contre les risques sanitaires et ne peut se faire sans collaborations internationales.**

Tous les aspects de la recherche doivent être intégrés dans la préparation et la lutte contre les risques sanitaires, depuis une recherche fondamentale jusqu'à la recherche clinique. Ainsi les succès rapides des vaccins anti-Covid-19 n'auraient pas été possibles sans les 50 années de recherche fondamentale qui les ont précédés. Ces recherches ne peuvent se faire sans une libre circulation des chercheurs et des idées et sans la participation à des programmes internationaux. Ainsi la Grande-Bretagne a jugé indispensable après le Brexit de maintenir sa participation aux programmes Européens de recherche, indiquant combien ceux-ci sont cruciaux pour soutenir la qualité de recherches nationales. Ces actions de recherche doivent être conçues comme des investissements sur l'avenir, soutenues financièrement et durablement. Elles doivent rester rigoureuses et éthiques tout en s'appropriant les méthodes les plus modernes de la science et de la médecine, notamment en phase d'émergence de risques sanitaires, fournissant ainsi une base solide à la décision publique.

- **La propagation et l'utilisation d'informations fausses ou invérifiables sur la santé et la science sont une menace croissante pour les sociétés.**

Les décisions éclairées de politiques publiques doivent s'appuyer sur des recherches impliquant les citoyens afin de faciliter pour toute la société l'appropriation d'innovations majeures et d'informations solides et rigoureuses sur la prévention et le contrôle des risques sanitaires. **L'éducation de tous**, y compris des décideurs, aux risques sanitaires et à leur prévention, à la rigueur et à la compréhension de la démarche scientifique, est un élément clé de l'anticipation à long terme de ces risques.

Afin de prévenir et anticiper les risques sanitaires, les politiques publiques doivent en garantir la prévention :

- **par l'accès aux soins pour tous et la co-construction de socio-écosystèmes en bonne santé, à l'échelle territoriale et nationale, notamment,**
- **en s'appuyant sur les valeurs universelles de rigueur et d'intégrité de la médecine et de la science et sur une recherche et une surveillance sanitaire fortes et ouvertes sur le monde.**

Signataires :

Brigitte AUTRAN, Présidente, Immunologiste ; Fabrice CARRAT, Epidémiologiste ; Yvanie CAILLE, Association de patients ; Simon CAUCHEMEZ, Modélisateur ; Julie CONTENTI, Urgentiste ; Annabel DESGREES du LOU, Démographe ; Didier FONTENILLE, Entomologiste ; Patrick GIRAUDOUX, Eco-épidémiologiste ; Xavier de LAMBALLERIE, Virologue ; Thierry LEFRANCOIS, Vétérinaire ; Roger LE GRAND, Vaccins ; Xavier LESCURE, Infectiologue ; Bruno LINA, Virologue ; Véronique LOYER, Représentante des citoyens ; Denis MALVY, Infectiologue ; Céline OFFERLE, Association de patients ; Jocelyn Raude, Psychologue social ; Olivier SAINT-LARY, Généraliste ; Rémy SLAMA, Epidémiologiste, membres du COVARIS, avec la participation de Léa Druet-Faivre, chargée de mission, et de Mia Rozenbaum, chargée de communication.